

Numéro 79 / Janvier 2016

BULLETIN DE

Paulhac



DOSSIER

Enfance et petite enfance

MAIS AUSSI :

- > L'Agenda 21
- > Le Plan Local d'Urbanisme
- > Le marché

SOMMAIRE

ÉDITO _____ p. 3

VIE MUNICIPALE _____ p. 4-7

Le PETR, l'ARPE et la C3G. Elections Régionales

Le maire président du PETR, deux élues ont des responsabilités au sein de la SPL ARPE et la C3G. Le résultat des élections régionales.

Conseil Municipal

Les principales délibérations du conseil municipal.

L'Agenda 21

Les actions prioritaires vont être mises en oeuvre.

Le PLU

Phase d'étude du zonage et du PADD

(Projet d'Aménagement de Développement Durable.)

L'Ad'AP : l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

DOSSIER _____ p. 8-11

Enfance et Petite Enfance

L'école, l'ALAE, l'ALSH, les assistantes maternelles.

Rencontre avec Lucie Laurent, adjointe au maire.

AMÉNAGEMENT _____ p. 12-13

L'urbanisation du village se prolonge.

Qui sont les agents de l'équipe technique ?

Le chêne

Présentation de cet arbre majestueux derrière la salle des fêtes

LE MARCHÉ _____ p. 14-15

Coup de pouce au marché place des Tilleuls.

Un autre marché : la table gourmande : il est plébiscité

CULTURE – FESTIVITES _____ p. 16-17

Les parenthèses musicales, la fête locale et le repas du

CCAS : instants de partage et de convivialité.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS _____ p. 18 à 21

Sport, culture, loisirs. Le tissu associatif est riche à Paulhac et les manifestations organisées multiples.

A découvrir en même temps que la course cycliste qui traverse le village.

BRÈVES _____ p. 22

ETAT CIVIL ET NÉCROLOGIE _____ p. 23

AGENDA _____ p. 24

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Rédaction :
Eliane Orlando

Mise en page, impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr

Depuis le 13 novembre, le terrorisme s'est à nouveau invité dans nos vies et nous oscillons entre chagrin et colère face à l'épouvantable tragédie qui a secoué la France et le monde entier. Mes pensées vont bien évidemment aux victimes de cette barbarie, à leurs proches. Plus rien ne sera comme avant et pourtant, nous devons résister, continuer à vivre, même si nos habitudes sont un peu bousculées par l'état d'urgence, très justement décrété sur notre territoire.

Il est un autre danger qui menace notre planète : le réchauffement climatique. La COP 21 est maintenant terminée et alors que tout le monde s'accorde à dire qu'en parallèle des décisions des Etats, c'est au plus près des citoyens que nous lutterons contre le réchauffement climatique et la protection de la planète, vous constaterez, dans ce bulletin, que nous avons relevé ce défi en élaborant l'Agenda 21. Il s'agit d'une initiative très concrète de plusieurs mesures à mettre en place immédiatement. Paulhac a valeur d'exemple pour toutes les autres communes de la région. Oui, une commune a taille modeste peut agir à son niveau, pour l'instant Paulhac ouvre le chemin...

Vous trouverez également un point sur l'avancée du Plan Local d'Urbanisme dont les décisions seront compatibles avec les actions préconisées par l'Agenda 21.

Le dossier sur l'enfance et la petite enfance vous en dit plus sur l'école, l'Accueil de Loisirs associé à l'école (ALAE), l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH), les assistantes maternelles. Je constate avec plaisir qu'au cours du dernier semestre, dix naissances ont été enregistrées. Bienvenue à ces tout nouveaux petits Paulhacois et félicitations aux heureux parents.

Nous revenons, dans ce bulletin, sur les manifestations organisées par la municipi-



palité : les parenthèses musicales, la table gourmande, le repas du Centre Communal d'Action Sociale. Elles ont toutes connu un grand succès et je m'en réjouis. De nombreuses associations animent aussi notre village. Je salue ici le dévouement et la motivation de tous ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences au sein de chacune de ces associations.

Notre premier rendez-vous de l'année sera le samedi 23 janvier à 11 heures pour la présentation des vœux. Au-delà du rituel de cette cérémonie, cette rencontre se veut un vrai moment d'échange et de convivialité.

Tous les élus se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives,
Maire de Paulhac

Didier Cujives, président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Tolosan

LE JEUDI 26 NOVEMBRE, LE CONSEIL SYNDICAL DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) A ÉLU SON PRÉSIDENT. FÉLICITATIONS À DIDIER CUJIVES QUI VA REPRÉSENTER CETTE STRUCTURE, ENTOURÉ DES MEMBRES DU BUREAU DONT LA LISTE EST CI-DESSOUS.

Le PETR Tolosan remplace le Pays Tolosan qui a été dissous aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2015 à Paulhac. Ses statuts sont définis par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (27 janvier 2014).

Les PETR ont été créés pour contrebalan-

cer le poids des pôles métropolitains et sont chargés d'élaborer un projet de territoire sous l'angle du développement économique, écologique, culturel et social. Ayant vocation à bénéficier des fonds européens, des subventions de l'Etat, de la Région et du Département ils peuvent ainsi aider des projets structurants.

Ce syndicat mixte Pôle d'Equilibre Territorial et Rural est un syndicat mixte fermé : ce sont uniquement les communautés de communes qui en sont membres : il s'agit des communautés de communes des Coteaux de Cadours, de Save et Garonne, du Frontonnais, des Coteaux de Bellevue, des Coteaux du Girou et de Val'Aigo, ce qui représente 72 communes et 105 000 habitants.



le PETR Tolosan réunit 72 communes pour 105 000 habitants

Composition du bureau du PETR

Président	Didier Cujives , maire de Paulhac, vice-président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ;
1 ^e vice-président	Thierry Savigny, maire de Montberon, vice-président de la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue ;
2 ^e vice-président	Eric Oget , maire de Mirepoix-sur-Tarn, vice-président de la Communauté de Communes de Val d'Aigo ;
3 ^e vice-président	Philippe Petit, maire de Saint-Sauveur, président de la Communauté de Communes du Frontonnais ; président du SCoT Nord Toulousain ;
4 ^e vice-président	Roland Cléménçon, maire de Cox, président de la Communauté de Communes du canton de Cadours;
5 ^e vice-président	Daniel Calas, maire de Gagnague, président de Communauté de Communes des Coteaux du Girou ;
6 ^e vice-président	Jean Boissières, maire de Saint-Paul-sur-Save, président de la Communauté de Communes Save et Garonne.

Le bureau est chargé de la gestion des actions décidées et validées par le conseil syndical.

Projet culturel de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Manuela Valverde a été récemment désignée par la Commission Culture de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou pour porter le projet culturel intercommunal. Une mission que Manuela accomplira avec l'énergie, l'enthousiasme et la passion que nous lui connaissons.

Paulhac au sein de la SPL ARPE

la SPL ARPE, Société Publique Locale Agence Régionale Pour le Développement Durable, accompagne la commune dans sa démarche de l'Agenda 21. Elle est composée de 42 actionnaires publics (bientôt 47) dont un actionnaire majoritaire, le Conseil régional et 41 actionnaires minoritaires. L'assemblée spéciale représente l'ensemble des actionnaires minoritaires. Bien que notre commune soit la plus petite de cette assemblée, Nathalie Rumeau a été élue présidente de l'assemblée spéciale. Elle est également membre du conseil d'administration de la SPL ARPE. Nous nous réjouissons de l'élection de la référente de l'Agenda 21, une reconnaissance de la démarche de notre commune. Sur les 3020 communes de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, seulement 43 ont mis en place un Agenda 21.

Élections régionales : résultats sur notre commune

1^e tour du 6 décembre 2015 :

Reynié (UD)	Delga (UG)	Martinez (EXD)	Cavard (ECO)	Fabre (DVG)	Hirimiris (DIV)	Saurel (DVG)	Aliot (FN)	Onesta (VEG)	Lempereur (DL)	Torremocha (EXG)
103	125	2	10	7	2	15	154	65	27	13

2^e tour du 13 décembre 2015 :

Reynié – UD	DELGA – UG	ALLOT - FN
154	269	184

Les principales délibérations du conseil municipal

Séance du 7 juillet 2015

L'éclairage public est étendu route de Montastruc, terrain de tennis, lotissement du Coustou, autour de l'église. Coût : 17658 € dont 5997 € à la charge de la commune.

La commune prend à sa charge le raccordement au réseau télécom des riverains de la route de Montjoire concernés par l'effacement des réseaux.

Coût : 3 320,17 € TTC.

Un accès est créé vers le bâtiment ALSH afin de permettre le passage des services incendie. Coût : 4 101,12 € TTC .

Le dispositif d'alarme du local technique, victime d'une récente effraction est remplacé. Coût : 2 573,99 € TTC.

Un véhicule utilitaire d'occasion type « berlingo » est acquis.

Coût de 8 700 € TTC.

L'opération *Un fruit à la récré* subventionnée par l'Union Européenne à hauteur de 76 % est lancée au bénéfice des enfants de l'école.

Le prix des repas de la cantine scolaire est majoré de 20 centimes afin de prendre en compte les tarifs pratiqués par la Société API, nouveau prestataire.

Le prix d'entrée des Parenthèses Musicales est porté de 2 € à 5 € afin de pouvoir maintenir la qualité des spectacles proposés.

Séance du 7 septembre 2015

Le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance sur les premiers éléments de zonage, notamment des zones constructibles, avec la volonté de ne pas densifier les hameaux existants.

La voie desservant le Panorama 2 est dénommée officiellement *Chemin du Bidalou*.

La Commune approuve l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP) afin de respecter, sur une période de 3 ans, ses obligations de mise en accessibilité des établissements recevant du public.



Le conseil municipal en réunion de travail.

Séance du 7 octobre 2015

La Commune signe un avenant au contrat d'urbanisation de la RD32 2^e tranche, portant son montant de 84 780 € TTC à 111 312 € TTC.

Une subvention exceptionnelle de 500 € est versée au profit des victimes du conflit en Syrie.

Séance du 2 novembre 2015

Le Conseil retient les actions présentées par le Groupe de Propositions et de Contribution de l'Agenda 21 et décide de traiter les actions prioritaires (cf. page 6 du présent bulletin)

Le Conseil demande au receveur municipal d'assurer à la commune les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui attribuer l'indemnité de conseil afférente.

Le prix du repas adulte proposé par le restaurant scolaire est fixé à 4,00 €.

La taxe d'aménagement est reconduite sur la commune au taux de 5%.

La réglementation du PLU sur les hameaux limitera leur extension à l'extérieur et en contrôlera la densification à l'intérieur aux seules « dents creuses ».

Les travaux portant édification de clôtures, permis de démolir et ravalements de façades seront soumis à déclaration préalable pour instruction par le service urbanisme compétent de la Communauté de Communes.

L'agenda 21

LES PREMIÈRES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE,
LES AUTRES SE POURSUIVront AVEC LE TEMPS



Une partie du Groupe de Propositions et de Contribution.

Les membres du GPC

6 élus :

Jean-Pierre Azalbert,
Jean-Michel Bersia,
François Chassat,
Lucie Laurent,
Nathalie Rumeau
et Nathalie Thibaud.

6 citoyens :

Elisabeth Cramausse,
retraîtée ;
Julia Dorembus,
éducatrice enfants ;
Arnaud Fortin,
agent SNCF ;
Bruno Lecourt,
retraité ;
Françoise Marian,
assistante maternelle ;
Philippe Richard, artisan.

3 employés municipaux.

Depuis de nombreuses années, la commune est engagée dans la démarche développement durable. Déjà, lors du précédent POS, il avait été décidé d'économiser les terres agricoles pour lui garder le caractère vert. Puis le diagnostic thermique pour les bâtiments communaux a été suivi d'actions : la rénovation de l'école, et surtout l'installation de la chaufferie bois, le parking vert, le verger communal des enfants, l'arrosage de la pelouse avec l'eau du puits... sont le signe que la municipalité était très sensibilisée aux enjeux climatiques et énergétiques.

Fidèle à son projet électoral, le 15 septembre 2014 le conseil municipal s'engage formellement dans la réalisation d'un Agenda 21.

Son lancement officiel avec appel à participation intervient le 23 janvier 2015, lors d'une réunion publique. Le groupe de Propositions et de Contribution (GPC) se crée : quinze personnes, reflet de la diversité des habitants de la commune. Pour conduire ce dossier d'envergure : Nathalie

Rumeau conseillère municipale référente et Jean-Pierre Azalbert, maire-adjoint, sur la base d'une participation démocratique de tous les Paulhacois.

Les cinq actions prioritaires

Au cours de la réunion publique du 11 décembre, au moment même où se terminait la COP 21, le GPC a restitué les travaux et présenté aux Paulhacois les 40 actions dont les cinq prioritaires :

- Achat et mise en œuvre d'un récupérateur d'eau à côté du verger communal ;
- Mise en place d'une politique d'achats responsables au sein de la commune ;
- Mobilités douces et combinant plusieurs modes de déplacement (multi-modal) ;
- Valorisation des chemins ruraux et de randonnées ;
- Soutien et proposition d'intégration des actions de l'Agenda 21 dans le PLU.

Le GPC n'existe plus, place au Groupe de Suivi et d'Amélioration Continus (GSAC). Il est chargé de mettre en œuvre les actions définies et de les évaluer.

Vous trouverez dans le prochain bulletin municipal un dossier complet sur l'Agenda 21 avec toutes les précisions sur les cinq actions prioritaires, leurs objectifs, les étapes de mise en œuvre. Vous pouvez aussi télécharger l'Agenda 21 sur le site de la mairie.



Le Plan Local d'Urbanisme

La phase d'étude

En parallèle de l'étude du diagnostic de territoire couvrant l'ensemble des thématiques (milieux naturels, paysage, fonctionnement communal, réseaux, évolution et perspectives démographiques), la commission chargée de l'élaboration du PLU avance sur le projet de zonage et le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), ce, avec l'aide du bureau d'études AMENA AMENIS.

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la première réunion publique du 27 avril, il est prévu que les zones constructibles soient situées autour du village. Par contre, les hameaux n'ont pas vocation à être étendus et ce, conformément aux prescriptions développées par le SCoT (schéma de cohérence territorial) du Nord Toulousain.

Le projet de PADD sera présenté en réunion publique au cours de ce premier trimestre 2016. En effet, vu l'importance de ce document d'urbanisme, la concertation publique avec les administrés est nécessaire tout au long de la procédure de transformation du POS en PLU. La concertation est organisée pendant toute la durée de l'élaboration du projet et associe les habitants.

Vous étiez nombreux à assister à la première réunion publique.

Les élus sont à votre écoute

Les réunions publiques qui jalonnent l'élaboration du PLU sont une chose, mais Nathalie Thibaud, maire adjoint en charge de l'urbanisme, reçoit depuis le début de la procédure tous les administrés qui le souhaitent. De nombreux Paulhacois se sont déjà présentés pour faire part de leur projet pour leur terrain. Nous vous rappelons qu'un registre est également à votre disposition sur le comptoir de la mairie.

Vous pouvez y déposer des remarques. Enfin, le site internet de la mairie vous informe de l'évolution de la procédure.

Nous vous encourageons à venir très nombreux à la réunion de présentation du diagnostic et du PADD, dont la date vous sera communiquée ultérieurement et à profiter de la phase de concertation pour exprimer votre avis.

Les membres de la commission urbanisme PLU

Didier Cujives, Nathalie Thibaud (référente), Sophie Dias, Nathalie Rumeau, Jean-Michel Bersia.

Néanmoins, même s'ils ne font pas partie de la commission, les autres élus du conseil municipal sont intéressés au dossier PLU, à l'image de Jean-Pierre Azalbert, en charge notamment de l'assainissement de la commune.

Enfin, à chaque étape de l'avancée du PLU, tout le conseil municipal est invité à donner son avis.



L'Ad'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmée

Il s'agit d'un dispositif qui permet de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité les établissements recevant le public dans le cadre de l'accessibilité pour tous.

Cet agenda, contenant un calendrier pré-

cis et un engagement financier, a été déposé en préfecture le 27 septembre 2015. Le projet d'Ad'AP doit être validé par le Préfet, ce qui permet d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite.

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

L'école



La cour de récréation est toujours très animée.

L'école Gérard Lang accueille cette année 165 élèves : 45 maternelles et 120 élémentaires, répartis en sept classes, comptant entre 21 et 25 élèves. Les professeurs des écoles sont au nombre de neuf : Pascale Petit, directrice de l'établissement, Eric Anton, Muriel Delmas, Nadège Lac, Sandrine Lacombe, Karine Lafont (remplaçante de Sandrine Lacombe le lundi et de Nathalie Tabis le mardi), Eléonore Pelletier, Florent Ramos (remplaçant de Pascale Petit le vendredi), Nathalie Tabis.

Annie Papaix et Florence Augé, sont les deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour cette année. Elles sont chargées de l'assistance

au personnel enseignant, de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Actuellement, Delphine Soula est en arrêt de travail en raison d'un accident.

Le restaurant scolaire

La majorité des enfants déjeune au restaurant scolaire. La société API de Saint Jean assure la fabrication des repas. Après quelques flottements au début, la situation semble aller vers une amélioration. La municipalité est soucieuse de la qualité des repas qui y sont servis. Brigitte Escarboutel, employée de la mairie, est chargée de faire le relais entre les enfants, les parents, la mairie et le traiteur à qui elle fait remonter les observations régulièrement. Chargée aussi des commandes, elle est aidée pour le service par Dolorès Guillaumet. La nouveauté de la rentrée 2015, c'est le paiement des repas. Dorénavant, c'est le Trésor Public qui est chargé du recouvrement des sommes dues au titre de la cantine. Les factures sont envoyées directement aux familles qui règlent à la perception, sans passer par la mairie.

L'amicale laïque

L'objet de l'Amicale laïque est d'organiser des manifestations pour récolter des fonds destinés à financer les sorties scolaires ou l'achat de matériel non pédagogique pour les enfants de l'école. Lors de l'assemblée générale de l'Amicale laïque, qui s'est déroulée le 9 octobre 2015, une vingtaine de parents étaient présents pour élire un nouveau bureau. La mairie et les enseignants étaient également représentés. L'Amicale laïque est une association de parents bénévoles qui a besoin de tous les parents pour faire vivre les projets de l'école et permettre aux enfants un accès privilégié à l'art, aux spectacles, aux sorties pédagogiques... Même ponctuelle, l'aide de chacun est la bienvenue.

En cette rentrée 2015 pour la première fois et à l'initiative de la municipalité, l'ensemble des acteurs travaillant pour les enfants de notre école se sont retrouvés pour une rencontre commune à la salle des fêtes.

La mairie, l'école, le centre de loisirs, les délégués de parents d'élèves, l'Amicale laïque étaient présents pour informer et échanger avec les parents.

Cette réunion a permis aux familles présentes d'avoir les informations les plus complètes. La réunion s'est poursuivie autour du verre de l'amitié offert par la mairie.

L'ensemble des intervenants a regretté que le nombre de familles ne soit pas plus important, à peine une trentaine sur cent-vingt familles.

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

Dans le cadre des Temps d'activité Périscolaire (TAP), au cours desquels les enfants sont pris en charge par le centre ALAE en prolongement de la journée de classe, les écoliers peuvent choisir plusieurs ateliers durant l'année scolaire. Chaque atelier dure un cycle, de vacances à vacances...

Un de ces ateliers a permis aux écoliers, en lien avec ce qu'ils avaient fait en classe, de peindre, à tour de rôle, une fresque retraçant leur vie à l'école.

Coline Derégnacourt directrice de l'ALAE – ALSH nous en parle :

« Durant l'année civile 2015, l'école et l'ALAE ont porté un projet commun autour de la vie à l'école. Une classe élémentaire a travaillé sur la représentation de leur journée d'écolier, par des dessins avec leur enseignante.

C'est avec une intervenante TAP, Julie Dudek, qu'ils ont mis en commun leurs productions pour retranscrire leurs œuvres

sur un mur qui se situe sur le terrain stabilisé devant l'accueil de loisirs. Au fur et à mesure de l'année, un soir par semaine en temps TAP, les enfants se sont appliqués à peindre cette fresque qui apporte couleur et chaleur à la cour. Merci à la municipalité pour son soutien financier dans ce projet (achat de tout le matériel). Merci à l'intervenante Julie Dudek pour son investissement. Merci également aux enseignants et aux enfants pour avoir participé à ce projet. Un grand bravo à tous ! ».

Fresque réalisée par les écoliers.



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

L'ALSH (l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'ALSH de Paulhac fait partie de l'un des cinq centres de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou qui accueillent les enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

De nombreuses activités leur sont proposées, des jeux, des sorties, des petites fêtes. Le plaisir de retrouver les camarades est visible pour ces enfants qui, dans une ambiance sympathique, ne voient pas passer leurs journées.

Au cours du premier trimestre, il a été décidé de rédiger un petit journal qui, joint à celui fait par l'école élémentaire et l'ALAE, constituera «Le Journal des Enfants» proposé ensuite aux parents.

Les volontaires se sont répartis en deux groupes : les filles décorent, avec beaucoup

d'imagination et de talent, les garçons font une interview, très professionnelle !

«Le Journal des Enfants» a été terminé pour les vacances de Noël.



Une partie des jeunes journalistes.

Le Journal des Enfants, rédigé par les écoliers en classe, en ALAE et en ALSH, est disponible à la mairie. Vous ne l'avez pas encore lu ? Sachez que vous pouvez vous le procurer au prix que vous souhaitez, une petite urne se trouve juste au-dessus de la pile de journaux. Les jeunes journalistes seront ravis de voir que vous vous intéressez à ce qu'ils ont fait, et le bénéfice, si bénéfique il y a après paiement de l'impression, sera reversé à la coopérative scolaire pour aider au financement de sorties et projets scolaires.

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles



Photo prise à hauteur des yeux d'enfants, c'est ce qu'ils voient en arrivant dans la salle.

Plus d'informations sont données sur les derniers bulletins d'information de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ou sur le site www.cc-coteaux-du-girou.fr

Contact à la C3G :
Vicky Legris :
06.42.69.79.09
05.62.79.26.87.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES : UNE AIDE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET LES PARENTS.

Les parents ne sont plus démunis lorsqu'ils doivent rechercher un mode d'accueil pour leur enfant. Les assistantes maternelles ne sont plus isolées. Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou est un lieu de rencontre et d'échange pour les professionnels de la petite enfance et un lien entre eux et les parents.

Sur la commune, quinze assistantes maternelles agréées sont référencées. Elles font partie des cent soixante cinq répertoriées au Relais d'Assistants Maternelles

de la C3G. Vicky Legris, responsable du RAM explique : « Nous aidons les parents dans leurs recherches pour la garde de leurs enfants de moins de six ans. Nous fournissons des listes pour les dix-huit communes de la C3G et nous accompagnons les parents ». Un soutien important et presque indispensable pour ces parents qui essaient de trouver la meilleure solution possible pour leurs tout-petits et qui ont besoin d'être rassurés.

Le RAM est aussi un lieu d'échange pour les assistantes maternelles : il leur propose des rencontres pour partager leurs expériences professionnelles et leur facilite l'accès à la formation continue.

Liste des assistantes maternelles agréées. (liste arrêtée au 31 décembre 2014, communiquée par le Conseil Départemental le 25 juin 2015)

Catherine Audu	32 route de Montjoire	05.61.84.15.87
Marinette Beringuier	9 route de Montjoire	05.61.84.33.16
Muriel Dhouailly	5 chemin de la Côte, lieu-dit Lapeyre	05.61.84.61.50
Maria Jose Feuilloley	4 chemin du Coustou de la Ribiero	05.61.34.14.96
Céline Fortin	4 route des Crêtes	06.60.14.40.23
Laëtitia Harment	14 chemin Le Clôt Mayral	09.75.24.97.12
Antonia Iglésias	22 route de Font Petite	05.61.84.33.10
Françoise Marian	8 route de Buzet la Charretière	05.34.26.10.32
Sonia Mas	9 chemin de Boulé	05.61.84.95.37
Anne-Sophie Miraux	Le Village, appartement 6	05.61.84.85.45
Marie-Hélène Parra	3 chemin des Bisseaux	05.61.84.54.33
Caroline Pelfort	Les Bisseaux	05.61.84.94.93
Laurence Subtil	7 chemin de la Côte lieu-dit Lapeyre	05.61.84.54.03
Alexandra Tognet	62 chemin de Mirepoix	05.34.26.13.79
Ingrid Turiès	Les Bisseaux	05.61.84.65.19

L'interview

LUCIE LAURENT HABITE AU VILLAGE DEPUIS 2006. TRÈS RAPIDEMENT, CETTE JEUNE MAMAN S'INVESTIT DANS L'ÉCOLE EN ADHÉRANT À L'AMICALE LAÏQUE. LUCIE EST MAINTENANT ADJOINTE AU MAIRE, EN CHARGE NOTAMMENT DE LA VIE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ADOLESCENCE.



Bulletin : *Lucie, c'est votre deuxième mandat, mais vous êtes toujours en relation avec les écoles, les enfants, les jeunes. Qu'y a-t-il de changé ?*

LL : Lors des élections de 2008, j'étais conseillère municipale et faisais partie de la commission jeunesse, ainsi qu'école et petite enfance, Jean-Pierre Azalbert, maire-adjoint, était mon référent. Depuis les dernières élections de 2014, j'ai accepté de devenir maire-adjoint en charge des plus jeunes jusqu'aux adolescents. Je suis seule sur le papier dans mes missions mais pas dans la réalité : avec les conseillers et les autres adjoints nous faisons un vrai travail d'équipe et lors des réunions, notamment du bureau municipal, nous échangeons sur tous nos dossiers.

Nous échangeons beaucoup également avec Pascale Petit, directrice de l'école, et Coline Derégnacourt, responsable enfance ALAE-ALSH. C'est un plus pour les enfants !

Bulletin : *Vous semblez très heureuse de vous occuper de l'enfance en général. Quel est votre moteur ?*

LL : S'occuper de l'école est très intéressant, enrichissant et je suis curieuse de tout, donc, effectivement, je suis très heureuse de cette mission que j'accomplis avec plaisir. On voit concrètement ce que l'on fait. Mon ambition serait que tous les enfants puissent s'épanouir sur Paulhac.

J'encadre aussi les employées de mairie qui travaillent sur l'école : Annie, Brigitte,

Delphine, Dolorès, Florence qui font également des heures sur le temps périscolaire (à l'exception de Dolorès). Je fais en sorte qu'elles soient responsabilisées dans leur travail et autonomes. J'ai une équipe motivée et contente de travailler sur notre commune.

Bulletin : *Quelles évolutions avez-vous pu constater depuis votre arrivée ?*

LL : Je trouve regrettable que le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) ait été déplacé sur d'autres villages de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Les assistantes maternelles n'ont pas forcément envie de faire des kilomètres avec les enfants et c'est un peu dommage qu'elles ne puissent pas se réunir à proximité de chez elles.

J'ai par contre constaté une évolution au niveau du système que l'on appelait garderie. Je me souviens que deux employées géraient l'ALAE dans la cour. Cela n'a rien à voir avec ce qui se pratique actuellement en temps périscolaire.

Nous avons fait installer l'aire de jeux derrière la salle des fêtes, mais c'est la réhabilitation de l'école qui constitue le plus grand événement pour nos écoliers : deux années de préparation, des travaux importants et au final des locaux fonctionnels et agréables que tous apprécient.

Bulletin : *Des projets à court terme ?*

LL : Nous réfléchissons actuellement à un CAJ (Centre d'Action Jeunesse) pour les 11 – 18 ans. Mais nous aurons l'occasion d'en parler.

Du rond point du lotissement

Le Panorama, au city park et au boulodrome, la voirie a pris un coup de jeune !



Départ du boulodrome



Départ du city-park



Départ du rond point du lotissement Le Panorama

Malgré tout ces travaux, nous déplorons un accident mortel qui s'est passé en juillet, en plein centre du village. La conductrice aurait été éblouie par le soleil et n'aurait pas vu la victime qui traversait. Un accident qui endeuille toute une famille et laisse la conductrice très choquée. La prudence est toujours recommandée en traversant le village, rien ne pourra remplacer une vigilance de tous les instants.

Les travaux qui ont été effectués visent à améliorer la sécurité des usagers. Les véhicules circulent maintenant sur une route bien dégagée, sachant qu'ils doivent cependant respecter les limitations à 30 km/h qui sont signalées. Les piétons, les parents ou assistantes maternelles avec des poussettes, les enfants et leurs petits vélos empruntent les trottoirs qui bordent toute la voirie, ils peuvent aller d'un bout du village à l'autre, sans craindre les véhicules qui circulent. Des passages piétons sont bien visibles, l'éclairage a été renforcé sur le passage se situant à la sortie de l'école.

Toujours soucieux d'aller plus loin dans la sécurisation des usagers, la municipalité est en négociation avec le secteur routier de Villemur-sur-Tarn pour envisager de limiter la circulation à 30 km/h dans tout le village.

QUELS AUTRES TRAVAUX ?

La clôture du parking végétalisé est terminée et certains travaux de mise en conformité des places de parking pour les personnes à mobilité réduite sont en cours. Il s'agit des parkings de la mairie, de l'église, du city park, du boulodrome et du cimetière.

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, ainsi que sur l'arrêt minute devant l'école. A ce sujet, la municipalité se réjouit de l'attitude des parents qui respectent le temps de dépose des enfants et n'y stationnent pas. C'est toute la collectivité qui y gagne, cet arrêt minute peut ainsi être utilisé par le plus grand nombre.

L'équipe technique de la commune

ILS SONT INDISPENSABLES À L'ENTRETIEN DU VILLAGE.



Joaquim, Jean-Luc et Laura

Vous les voyez régulièrement passer dans le village avec leurs outils. Ce sont eux qui font l'entretien du village : nettoyage, petites réparations, travaux de maçonnerie, ramassage des feuilles, arrosage et entretien des fleurs, de la pelouse, élagage des arbres et tant d'autres ! Conduits par Michel Delmas, adjoint au maire chargé des travaux et de l'équipe technique, ils sont trois : Jean-Luc, Joaquim embauché pour trois ans dans le cadre d'un emploi d'avenir et Laura qui remplace Jean-Marie, absent depuis plusieurs mois suite à une intervention chirurgicale. Une jeune équipe puisque Laura et Joaquim ont moins de 25 ans.

Le chêne derrière la salle des fêtes



Vision d'été



Vision d'automne

« Les arbres ont cette particularité : ils font partie du patrimoine de la commune, mais c'est un patrimoine vivant ». C'est la réflexion d'un expert en la matière, William Farago, technicien-animateur de l'association *Arbres et Paysages d'Autan*. La commune possède un patrimoine important : présentée comme un « territoire boisé et vallonné de 1400 hectares » dans le clip vidéo (voir le site Internet), elle offre une grande diversité d'espèces d'arbres. Il en est cependant un qui force l'admiration et vous le voyez tous régulièrement : le chêne qui se trouve derrière la salle des fêtes.

Un arbre majestueux, équilibré, qui aurait plus de deux siècles.

Mais comment a-t-il pu être ainsi préservé ?

Ce chêne était à l'origine sur la propriété de M. de Javel. Afin de construire la salle des fêtes, la commune lui achète le château inachevé, alors en ruine. La salle des fêtes est construite en 1994. Des bâtiments, ne seront conservés que les piliers du portail (que l'on voit toujours à l'entrée de la salle des fêtes). Consciente de la valeur paysagère de ce chêne, la municipa-

lité, conduite par Gérard Lang, s'attache à le protéger.

Les municipalités suivantes, avec les maires Jean Cramaussel puis Didier Cujives poursuivront cette action. Entretenu, élagué, débarrassé au besoin des branches mortes, ce chêne est l'objet de tous les soins de sorte qu'il possède une vraie vitalité et ne donne aucun signe de faiblesse.

Répertorié « arbre remarquable »

L'association *Arbres et Paysages d'Autan* dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage, s'attache actuellement à faire l'inventaire des arbres remarquables du département. Voici ce qu'elle dit du chêne : « Paulhac possède son arbre remarquable, ce majestueux chêne imposant près de la salle des fêtes. Il est particulièrement beau et mérite d'être valorisé et surtout préservé. Symbole de vie, il passe les années et les siècles et pourtant il semble en très bon état de santé. L'association va accompagner la commune dans la valorisation et la préservation du chêne de Paulhac ».

Une invitation à regarder l'arbre autrement et pas seulement à le voir.

IL FAIT PARTIE
DU PATRIMOINE
DE LA COMMUNE



C'est tous les **mardis soirs**

Ce petit marché place des Tilleuls n'a pas l'ambition de rivaliser avec les grands marchés de la région. Et pourtant, quel charme ! Si on s'y arrêta, ne serait-ce qu'un soir pour voir ? Les exposants arrivent à partir de 16 h 30 pour s'installer et commencent à vendre vers 17 heures.

Qui sont-ils ?



Gilbert, c'est le rôtiisseur-traiteur. Dans sa rôtissoire, de belles volailles brunissent tout doucement. Elles viennent du Gers (comme lui dit-il !). Canettes, poulets, pintades, sont du Label rouge. Les lapins viennent des Landes. Et les frites sont « fait maison ». A votre demande, il met les viandes sous vide pour une conservation d'une dizaine de jours. Les clients peuvent réserver d'une semaine sur l'autre et pour les apéritifs dinatoires, buffets ou lunch, Gilbert ouvrira son book pour vous laisser choisir.

Eddy le boucher-charcutier. C'est le plus ancien commerçant, il s'est parfois retrouvé seul mais il a continué à venir. Un fidèle ! Très souvent, les habitués amènent devant son camion, une boisson à partager ou à faire découvrir, de sorte que les clients aiment bien s'attarder, s'arrêter en cette fin de journée pour échanger un peu. Mais c'est surtout son étal qui fait rêver tous les bons mangeurs, viande d'origine française : des charolaises, pour la viande bovine, le veau vient de Montardon. Eddy a son propre laboratoire de transformation, il réceptionne une grosse pièce et débite lui-même les morceaux. Il prépare également les saucisses, surtout « la basque ». Un pur régal.



Jérôme, c'est le fromager. Un étal qui se mange des yeux. Jérôme privilégie les produits locaux : les fromages de chèvre viennent de Montastruc-la-Conseillère ou d'Avignonet-Lauragais. Il sélectionne avec soin les autres fromages, pour lesquels il traite, pour la majorité d'entre eux, directement avec les producteurs de fromage. Quant au yaourts, ce sont des « yaourts maison » faits à Villefranche-de-Lauragais. Jérôme vous propose également à la vente du pain traditionnel de la Maison Durand. Sur commande, il peut vous préparer des plateaux de fromage.

Mélis c'est le cordonnier. Il vient tous les quinze jours, prend les travaux que vous pouvez lui confier et vous ramène ensuite les articles réparés. Il vous propose également des bijoux en cuir et de la petite maroquinerie.



Audrey, c'est la petite touche sucrée du marché. Un étal soigneusement décoré, pour présenter ses confitures. Mais pas n'importe lesquelles ! Des confitures artisanales qu'elle fait elle-même avec 70 % de fruit. Confiture de lait, banane chocolat, poire chocolat et tant d'autres. De l'imagination, du talent, son stand mérite que l'on s'y attarde.

Ce qu'ils en pensent

« Ce marché est très sympathique, chaleureux, une ambiance très conviviale ». Leslie.

« Je viens toutes les semaines et je fais le plein ! » Bertrand .

« Ici, il n'y a que du bon ! Et la viande pour moi c'est la meilleure ! » Jean-Bernard .

Les exposants quant à eux souhaiteraient qu'il y ait plus de monde.

Mais, et c'est là toute la difficulté : pour que les clients viennent, il faut que les marchands soient nombreux. et les mar-

chands s'installent s'ils peuvent miser sur une clientèle conséquente. Les avis sont unanimes sur la qualité des produits, la convivialité, mais il manquerait un producteur bio de fruits et légumes. Cyril Rodriguez, pressenti par la municipalité, souhaiterait effectivement s'installer.

Ce sera certainement possible plus tard mais pas dans l'immédiat. Encore un peu de patience.

Ne laissons pas partir le marché ! C'est si important pour un village.

Le mardi des barrières empêchent les véhicules de stationner sur la partie de la place des Tilleuls réservée aux exposants. A plusieurs reprises, des automobilistes les ont enlevées pour pouvoir se garer, empêchant ainsi les marchands de s'installer correctement. La municipalité en appelle au civisme des riverains, respectons les emplacements réservés.

La table gourmande

ON L'APPELLE AUSSI LE MARCHÉ GOURMAND.



On fait son marché...

Ambiance de fête en arrivant ce 18 septembre à la table gourmande avec *Los Bomberos*. Dès 19 heures, de nombreuses personnes se rassemblent sur la place des Tilleuls pour cette table ou si l'on préfère, marché gourmand : chacun choisit ce qu'il veut manger, pour la viande et les légumes, les producteurs cuisent sur place, l'aligot « file » en direct. les charcuteries, entrées salées, fruits, gâteaux, il y a largement de quoi se préparer un menu de choix. Le comité des fêtes s'occupe de la buvette et des barquettes de frites et le groupe *Mambo Bidon*, assure l'animation en fin de soirée.



... puis on s'installe.

L'avis de Jean-Michel Bersia, conseiller municipal, en charge de cette manifestation :

« Cette soirée annuelle est un grand succès. Quelques trois cents personnes sont venues pour cette deuxième édition de la table gourmande, ravies de cette formule qui a l'avantage de laisser une grande liberté tout en se déroulant dans une ambiance conviviale et sympathique. L'avantage aussi de faire connaître les producteurs locaux et de valoriser leur travail. D'ailleurs, ils ont déjà prévu de revenir l'an prochain pour la table gourmande, édition 2016 ».

Rendez-vous est donc pris à l'automne 2016 !

Les Parenthèses **Musicales**

VOUS ÊTES TOUJOURS
TRÈS NOMBREUX
À ASSISTER AUX
CONCERTS



L'Ensemble des Clarinettes
de Toulouse



Black And White Trio



Elaine Lopes

La nouvelle édition des *Parenthèses Musicales* devait ouvrir sur un concert de The Coffee Drinkers. La chanteuse Mathilde étant malade, le groupe a été contraint d'annuler sa prestation. Mais il était important que l'on ouvre les parenthèses ce jour-là. Nous remercions encore le groupe Black And White Trio qui a accepté de remplacer au dernier moment The Coffee Drinkers.

Trois concerts ont eu lieu au cours de ce premier semestre. Le groupe Black And White Trio, l'Ensemble de Clarinettes de Toulouse et Elaine Lopes et ses musiciens. Merci de votre fidèle présence chaleureuse. Vous pouvez déjà noter la date des prochains concerts : Bernardo Sandoval et Serge Lopez le 23 janvier, Abus de Souffle le 27 février et Chunquityu le 9 avril.

C'est vous qui le dites !

Jessica du groupe Black And White Trio (originaire de Paulhac)

« C'est toujours émouvant de jouer dans cette belle église rénovée, d'autant plus que notre rencontre ne date pas d'hier ! Et oui, c'est dans cette église que j'ai été baptisée ! Quelle honneur de m'y retrouver 20 ans après pour y donner des concerts.

Nous avons déjà participé avec Tom aux Parenthèses Musicales avec le groupe Saucisson SWING.

Nous avons été sollicités en urgence, Cela n'a pas été évident de constituer le groupe Black and White Trio en moins de 24 h et de choisir un répertoire au pied

levé. Le stress était au rendez vous, mais cet évènement s'est avéré une belle expérience pour nous trois, étudiants en musicologie de jazz à la faculté Jean Jaurès de Toulouse. Nous avons reçu un accueil très chaleureux et le public était très réceptif.

Elisabeth (Paulhac)

« Lieu unique au centre de notre village, quel bonheur de retrouver notre église, enfin restaurée, et qui s'ouvre à des soirées exceptionnelles pour notre village.

Ce lieu de culte, ce patrimoine que l'art et la foi nous ont légués, s'est ouvert à la culture pour une convivialité locale.

Bravo, le programme proposé a été jusqu'ici une réussite puisqu'il a fait salle comble ».

Arantza (Montjoire)

« J'assiste avec mon mari aux concerts organisés à Paulhac car leur programmation est recherchée, éclectique et sublime.

Nous continuerons à assister aux concerts à l'église. Nous aimons cet esprit musical dans un lieu qui se prête à la réflexion et la joie en même temps.

Nous souhaitons longue vie à cette belle initiative musicale »

L'avis de Manuela Valverde,
conseillère municipale,
chargée de la culture et du
tourisme :

« En ces temps de crise où la culture et son budget sont mis à mal, il est important de lui faire une place privilégiée et nous mettons tout en œuvre pour soutenir les événements culturels tel que les Parenthèses Musicales. Ils permettent de faire vivre la culture à un niveau local, cette proximité permet à de nombreux mélomanes d'assister à des concerts de qualité, sans pour autant partir très loin. Le succès de chaque programmation nous conforte dans cette démarche ».

La fête **du 15 août**

Le ton était donné avec les membres du comité des fêtes qui a fait la traditionnelle tournée des maisons habillés en mode *Hippies*. Une fête toute en couleurs, très Peace and love.

Vous avez été nombreux à participer à la commémoration au monument aux morts. Un moment de recueillement pour se souvenir de tous les soldats du village morts pour la France dans toutes les guerres.

Vous avez été très nombreux aussi à répondre à l'invitation de la municipalité et du comité des fêtes pour un apéritif convivial. Durant ces trois jours de fête, vous avez pu vous rencontrer, échanger,



ELLE A TENU SES PROMESSES

Hommage aux Paulhacois Morts pour la France

vous restaurer, danser... tout ce qui fait la réussite d'une fête locale. Sans oublier le concours de pétanque, le concours de belote et bien évidemment la traditionnelle moungétado sans laquelle une fête n'en serait pas vraiment une !



Tout le monde est à la fête !

« La fête a été une fois de plus une grande réussite malgré une météo maussade le vendredi soir. Vous avez répondu présent aux différents repas et concours qui ont encore battu des records d'affluence. Je tiens à remercier tous les participants, les personnes qui nous aidés ainsi que toute l'équipe du comité .

Je tiens à rappeler que le comité recrute et qu' il ne faut pas hésiter à nous contacter. L'âge minimum est de 16 ans ». Julien Laquêche, président du Comité des Fêtes.

Le repas du **Centre Communal d'Action Sociale**



Convivialité et bonne humeur

Sur des tables magnifiquement dressées, avec goût et talent, les convives ont pu savourer le repas préparé par le traiteur *Chez Alain* de Cuq Toulza avant un show musical qui les a enthousiasmés. Il s'agissait d'un spectacle mixte de chants et danses où Mona et Marco ont, durant

plus de trois heures, interprété des morceaux de variété, de l'opérette, entourés de quatre danseuses *Les Vegas* qui ont mis le feu à la salle avec leurs habits en plumes.

Pour le plaisir des yeux, les artistes revêtaient des costumes, tous plus beaux les uns que les autres et différents à chaque chanson.

Ambiance cabaret, la décoration de la salle avait été préparée par des membres du CCAS.

Des moments de rire, de détente, mais aussi de recueillement, d'émotion et de tristesse avant le repas, lors de la minute de silence suivie de la Marseillaise, en hommage aux morts des attentats du 13 novembre.

UNE CENTAINE DE CONVIVES A PARTAGÉ UN MOMENT CHALEUREUX

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX ASSOCIATIONS QUI VOUS PRÉSENTENT LEURS ACTIVITÉS. LAISSONS-LEUR LA PAROLE...

Association **Créatisiasmes**

La saison 2015-2016 voit le nombre de ses participants aux différentes activités augmenter pour le plus grand plaisir des intervenants.

Tout au long de l'année, vous pouvez venir rejoindre la ou les activités de votre choix : l'atelier *Yoga* avec Marie Baker pour un bien être du corps et de l'esprit, l'atelier *Sons et Vibrations* avec en chefs d'orchestre François et Chantal pour une découverte d'un autre aspect des pouvoirs de la voix, la section *Randonnée* avec Jean-François et ses comparses pour des sorties nature, l'atelier *Steel Drum* en partenariat avec

l'association Mambo Bidon, la section *Gym-Training* avec Muriel aux commandes, la section *Running* qui court, court !

Pour 2015-2016, le bureau est reconduit à l'identique

Présidente : Isabelle MAIGA MURAWSKI

Secrétaire : Brigitte PORTET

Trésorière : Josette AURIOL

Se renseigner auprès de chaque section pour des informations

La Rando **du Poutou**



L'apéritif a réuni tous les marcheurs et accompagnants

Belle réussite pour la Rando du Poutou. Cent soixante randonneurs se sont inscrits pour ce parcours qui a l'avantage d'offrir une distance à la carte. De Launaguet à Paulhac, 23 kilomètres mais de nombreux points de rendez-vous dans les villages traversés où les marcheurs peuvent se joindre au cortège. Des chemins qui permettent de voir nos campagnes d'un autre œil, mais qui, aux dires de nombreux randonneurs, « montent et descendent ! ».

Un parcours accidenté qui toutefois n'a pas empêché ces femmes et ces hommes de discuter tout en marchant. De sorte que même pour les plus courageux qui ont parcouru les 23 kilomètres en quatre heures en moyenne, le temps est passé très vite... C'est le maire, Didier Cujives, qui l'assure après avoir lui aussi chaussé ses chaussures de marche pour ce long périple.

Jean-François Garatin, responsable randonnée au sein de l'association Créatisiasme, précise que la majorité des randonneurs est partie de Saint-Loup-Cammas soit donc une marche de 13 kilomètres.

Tous se sont retrouvés au Chai des Monges pour l'apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas où même les non marcheurs ont pu apprécier la saveur de la paella et l'ambiance conviviale et festive avec l'animation musicale.

Préparez-vous pour la prochaine rando à l'automne 2016.



Ils ont ensuite apprécié la paëlla géante.

LY DANSE

Les cours de danse sont assurés par Lydie, professeur diplômé d'état en danse classique et tendance jazz. Suivant la catégorie, les cours ont lieu le mardi de 17 h à 18 h, de 18 à 19 h, le vendredi de 18 h à 20 h 30 ou de 19 h à 20 h 30.

Contact :

Fabienne André : a.fabienne8@yahoo.fr ou

Lydie Couloumina au 06.58.91.96.26

valenclem.cv@gmail.com

Toamoanou

Atelier Mandalas sonores.

Cette année le groupe s'est agrandi et les mandalas sonores se déclinent autour du thème *bienveillance envers soi et confiance en soi*. A chaque rencontre, nous chantons ensemble et unissons nos voix autour de cette thématique. François nous guide merveilleusement pour nous permettre de contacter cette part de bienveillance en nous et lui permettre de s'exprimer dans le chant spontané, créatif et au quotidien.

Une heure bimensuelle de pur bonheur ! Rejoignez-nous à la salle des fêtes ! Le jeudi de 20 h à 21 h.

Atelier Chant diphonique.

C'est quoi le chant diphonique ? C'est une technique de chant pratiquée dans différents endroits du monde qui permet d'émettre deux sons en même temps avec une seule voix. Unique et original, le



Le groupe Mandalas

chant diphonique ouvre en nous les grands espaces des steppes de Mongolie, du chant des ruisseaux, du bruissement du vent dans les arbres et du chant des oiseaux.

Ce chant est pratiqué comme chant guérisseur par les chamans Mongols, Touvas, Altaïens ainsi que les moines Tibétains. Bienvenue à vous dans ce grand voyage à cinq minutes de chez vous.

Une heure bimensuelle de pur bonheur ! Rejoignez-nous à la salle des fêtes ! Le jeudi de 21 h 15 à 22 h 15.

Contact : François

Tél. : 06 73 71 31 89

Running et Gym **Body Training**

Running

Courir ensemble, oui c'est bien ce que nous faisons le dimanche matin à 9h30. Nous nous retrouvons sur le parking de la forêt de Buzet.

Il est parfois difficile pour toi, cher lecteur de ce bulletin, de franchir le pas ? Tu as peur de ne pas avoir le niveau requis ? Mais il faut garder en tête qu'avec de l'entraînement tu feras forcément aussi bien. Ta motivation te sert de départ, l'habitude et le plaisir te feront continuer.

Il ne faut pas brûler les étapes. Tu progresseras parfois lentement mais sûrement.

« L'endurance est l'une des choses les plus difficiles. Mais ceux qui endurent finissent par gagner ».

Gym – Body Training

La saison a repris avec toujours autant de succès et de convivialité.

Vous pouvez encore nous rejoindre pour évacuer votre stress, pour repousser vos limites, pour partager des moments de détente.

J'ai envie de vous dire : « Le sport ne fait pas vivre plus vieux mais fait vivre plus jeune ».

Cours tous les mardi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes. Muriel Dhouailly.

Contact : Muriel

Tél. : 06 61 58 38 52

Le Yoga

« Le mot « Yoga » vient du sanskrit « YUJ » qui signifie union. L'union du corps, du mental et de l'esprit ou conscience. Notre pratique a pour base le Hatha-Yoga (ha : le soleil, tha : la lune) avec ses différentes postures et ses exercices respiratoires, mais nous mettons particulièrement l'accent sur l'écoute des perceptions, des sensations corporelles.

Cette pratique ne requiert aucune qualification. On part de soi, du corps, du possible pour nous.

Le mercredi de 9 h 15 à 20 h 30 et vendredi de 10 h 15 à 11 h 30.

Cours d'essais gratuits, possibilité d'intégrer les cours tout au long de l'année.

Contacts : Josette Auriol

Tél. : 05 61 84 25 59

Marie Baker

Tél. : 05 61 84 44 62

Le Yoga renforce l'énergie, le calme, nous aide à nous recentrer à nous poser et à dénouer les tensions..... ». Marie Baker

Les rendez-vous de la bibliothèque-ludothèque **Association Caractères**



La bibliothèque accueille les enfants de l'ALSH

L'équipe de la bibliothèque vous propose de rejoindre son cercle des lecteurs pour partager avec d'autres les joies, émotions et frissons que vous avez pu ressentir à la lecture d'un livre. Le vendredi 5 février le cercle des lecteurs se retrouvera autour d'un thème: *les douleurs de l'histoire* et fin mai autour de livres écrits par une femme. Les dates seront confirmées par mails à nos adhérents, par voie d'affiches et sur le site de la mairie. N'oubliez pas de vérifier et venez, adhérents ou non adhérents, avec votre livre coup de cœur sur le thème proposé. Nous nous réunissons le vendredi à partir de 18 h 30.

La ludothèque se déplacera en mars dans la salle des fêtes de Bazus pour un après-midi jeux de société en famille. L'entrée sera gratuite et les jeux disponibles pour petits et grands.

Parmi les nouveautés : nous avons acheté un logiciel pour mieux gérer les entrées et sorties de nos livres. Certains d'entre vous ont essayé les plâtres, mais nous progressons et cela devrait nous permettre un meilleur suivi de vos goûts et préférences pour nos achats. Merci à la municipalité pour ces deux vasques de fleurs qui agrémentent l'entrée de la bibliothèque, nous vous réservons d'autres surprises. Nous travaillons notamment sur l'organisation d'un groupe de conversation en langue anglaise pour ados et adultes. Si le projet vous intéresse, merci de nous le signaler par mail :

ludobibliothèque@paulhac.fr
Toute l'équipe vous souhaite un grand choix de lectures pour 2016 !

Le mercredi de 17 à 19 h, le vendredi de 17 à 18 h et le samedi de 10 à 12 h.

Contact : Élisabeth Cramaussel : 06 84 29 04 43

Retrouvez-nous sur www-caractères.blogpost.fr

et [f http://on.fb.me/1UcMaUf](http://on.fb.me/1UcMaUf)

La Pétanque **Paulhacoise**



Convivialité, sport et jeux, c'est la Pétanque paulhacoise

La Pétanque paulhacoise a préparé de grandes rencontres, comme vous pourrez en juger :

- le 20 mars, concours de pétanque organisé par le comité départemental et la Pétanque Paulhacoise pour les licenciés en doublette formée. Un autre concours est prévu courant mai pour les vétérans,

la date vous en sera communiquée ultérieurement ;

- le 12 mars, soirée choucroute ;
- l'assemblée générale du club se tiendra le 22 avril à 21 heures, salle des associations ;
- clôture des concours de belote le 1^{er} avril, remise des lots le 8 avril ;
- le dimanche 12 juin : 2^e vide grenier. Courant juillet, le concours trophée Salomon.

Les rencontres traditionnelles :

Reprise des concours amicaux de pétanque le 29 avril à 20 h 30. Repas traditionnel tous les derniers vendredis du mois. Concours de belote deux vendredis par mois salle des associations .

Le bureau de la Pétanque Paulhacoise sera très heureux de vous accueillir.

Contact : Didier Virac au 06.79.97.60.30
ou Gisèle Fédou au 05.61.49.23.29.

L'Association Communale de Chasse Agréée

L'A.C.C.A. de Paulhac a renouvelé ses membres de bureau au début de l'année. Après quelques années de présidence, nous remercions Patrick Halgand d'avoir été à la tête de cette association pas très simple à gérer.

Notre saison de chasse s'achève fin février pour redémarrer début septembre. Entre-temps, nous réglons les nuisibles, nous repeuplons le gibier pour l'année à venir, pas de repos pour les membres du bureau. Le 5 mars, l'A.C.C.A. réorganise son repas de fin de saison qui, par le passé, avait été arrêté. Celui-ci se fera à la salle des fêtes.

Repas à midi, le soir soupe à l'oignon, grillade et une animation pour terminer la soirée.

Prévision du menu du midi : apéritif, amuse-bouche, pâté de gibier, civet de sanglier et ses légumes, rôti de chevreuil, fromage, dessert, café, digestif, vins rouge, rosé, blanc.

A ce jour, nous ne pouvons pas donner un ordre de prix pour cette journée. De plus amples informa-

tions vous seront communiquées ultérieurement. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Le nouveau bureau :

Président : Francis Laynat ,
Vice-président : Yves Gauguelin ,
Secrétaire : Véronique Bonhomme,
Secrétaire adjoint : David Lafont
Trésorier : Dominique Beauvillain,
Trésorier-adjoint : Damien de Nadaïa
Agriculteurs non chasseurs : Jean-Claude de Nadaïa - Serge Camelatto
Garde-chasse particulier : Bernard Mialet

Contact :

Francis Laynat : 06.08.31.50.60.
ou Yves Gauguelin : 06.12.48.86.26.
yves.gauguelin@orange.fr

Ces sportifs qui aiment nos routes vallonnées Course cycliste



C'est le maire, Didier Cujives, qui a donné le départ de la course.

Le 25 octobre, 140 cyclistes ont pris le départ, pour le 4^e Grand Prix de la FSGT 31 (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Un circuit très difficile les attendait, du village de Paulhac à la route des crêtes puis Montjoire et retour sur Paulhac. Les cyclistes devaient parcourir soit 80 km pour les catégories 1, 2 et 3, soit 70 km pour les séries 4 et 5. Cette épreuve est la quatrième du challenge d'automne et s'adresse aux amateurs.

Le départ a été donné par le maire, Didier Cujives, qui a ensuite remis les récompenses aux valeureux cyclistes, avec Jean-Pierre Azalbert et Roger Falga, avant de partager avec eux le pot de l'amitié.

Dominique Nadaud, président de l'UC31 (Union Cycliste 31) organisatrice de cette compétition, a salué l'accueil sympathique et chaleureux de la commune.

À venir

C'est une course exceptionnelle qui aura lieu le dimanche 22 mai. Le FSGT 31 organise le championnat départemental Haute-Garonne sur le circuit qui sera plus grand, mais les points de départ et d'arrivée seront toujours au village.

Le nombre de participants attendus tourne autour de 150 coureurs, des cadets à 60 ans et plus ! Venez voir au plus près ces sportifs. Ils méritent les encouragements du public !



Dans le brouillard, moment de recueillement

La commémoration **du 11-novembre**

Traditionnellement nous nous réunissons le 15 août à l'occasion de la fête locale pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France dans tous les conflits. Mais il a été décidé de commémorer les anniversaires de 14-18 pendant le centenaire. Ce fut une cérémonie empreinte de recueillement à laquelle le maire, Didier Cujives, y a associé les enfants. Ils ont porté la gerbe et accompagné les élus pour remercier les porte-drapeaux. Au-delà du devoir de mémoire nécessaire, le maire a souhaité trans-



Les enfants associés à cette commémoration

mettre à ces jeunes générations un message fort sur l'engagement de tout un chacun pour préserver la paix.



L'accueil de l'Abbé Arthur de Leffe

Bienvenue à l'abbé **Arthur de Leffe**

Depuis le 1^{er} septembre, l'abbé Arthur de Leffe officie dans le secteur paroissial dont dépend la commune.

Didier Cujives a tenu à le recevoir pour lui souhaiter la bienvenue et le remercier d'ouvrir les portes de l'église pour le cycle de concerts les *Parenthèses Musicales*.

Cet échange a donné l'occasion au maire d'insister sur les montant investis dans l'église en vingt ans : 2 087 437 €.

Pose de la première pierre **du siège de la C3G**

Le 7 novembre, Daniel Calas, entouré de ses vice-présidents et de nombreux conseillers municipaux des dix-huit communes, posait la première pierre du futur siège social de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) à Gragnague. Le maire, Didier Cujives, vice-président de la C3G en charge de la commission développement économique et communication, Nathalie Thibaud, déléguée titulaire, ainsi que les conseillères municipales Anne André et Manuela Valverde ont assisté à ce geste symbolique. la mise à disposition de ce nouveau bâtiment est prévue au printemps 2017 .



Daniel Calas avec, Nathalie Thibaud et Didier Cujives

Utile

Le bus

Suite à une modification des trajets, les bus de la régie départementale des transports passent désormais au village. Il s'agit de la ligne 53 qui relie Bessières à Balma (métro) en passant par Gragnague. L'arrêt se situe à la salle des fêtes.

Horaires :

- Allers du lundi au vendredi à 6 h 44, 6 h 59 (uniquement en période scolaire), 12h 39 et 18h 16.
- Retours du lundi au vendredi à 14 h 09, 17 h 34, 18 h 09 (uniquement en période scolaire) et 19 h 36.

Les bus ne circulent pas les jours fériés et sont tous accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Lotissement l'Enclos

10 lots à la vente

Jean-Pierre Denis, lotisseur et aménageur, vous informe que dix parcelles sont à la vente au lotissement *l'Enclos* au cœur du village. Lots entièrement viabilisés, en libre choix du constructeur. Les terrains ont une superficie allant de 345 à 735 m², pour un prix à partir de 78500 €.

Pour plus d'infos :

contact@s2dfoncier.fr
ou 06 65 57 95 16.

Etat civil, 2^e semestre 2015

NAISSANCES

ROUSSEL Peyo Daniel Jacques.....	14/07/2015	LAVAU
PLAVINET Sacha Alain Michel	17/07/2015.....	TOULOUSE
FULCHIC Maria Florence.....	02/08/2015.....	TOULOUSE
PULITO Inès.....	06/09/2015.....	TOULOUSE
LAMOUREUX Mélina Anne Chantal.....	07/09/2015.....	SAINT JEAN
LETZELTER Manon Sophie Isabelle	05/10/2015.....	SAINT JEAN
LAURENT Emmy Aline	13/10/2015.....	TOULOUSE
VAURS PERIE Sacha Paul Gabriel.....	18/10/2015.....	TOULOUSE
COMPOZIEUX Olivia	03/11/2015.....	TOULOUSE
CROS Milan.....	04/11/2015.....	TOULOUSE

MARIAGE

PATTINI Roland-François et MERIEL Monique Paulette Martine.....	25/07/2015
---	------------

DÉCÈS

ORSAK Anna (nom marital ALLASIA)	08/07/2015.....	SAINT JEAN
PAPAIX Emile Louis André.....	09/07/2015.....	TOULOUSE
FODE Aloyse Joseph.....	15/07/2015.....	PAULHAC
REVELIS Simone, (nom marital TOURNIE).....	04/12/2015.....	PAULHAC
BEAUVILLE Marie Jeanne, (nom marital PELLE)	04/12/2015.	VILLEMUR SUR TARN

Ils nous ont quittés

Gaston Pelissier

Gaston Pélissier est né en 1927 au couvent de Paulhac. Son père décède alors qu'il est très jeune. Il reprend l'exploitation agricole et s'occupe de sa mère. Avec son épouse, Jacqueline, Paulhacoise aussi, il a eu trois filles : Nicole, Nadine et Joëlle.

Membre du conseil municipal de la commune pendant 36 ans, Gaston Pélissier a ceint l'écharpe de maire du 28 mars 1965 au 8 janvier 1966. Il avait alors remplacé le maire, Roger Delcous, décédé. Toujours très investi dans la vie du village

avec Jacqueline, sa maison était ouverte à de nombreux villageois qui se retrouvaient avec plaisir chez eux. Leur téléphone était au service de tous ceux qui en avaient besoin, ils réceptionnaient les journaux, Gaston était président de la pétanque. Des personnes droites et justes.

En 1981, alors qu'il était 1^{er} adjoint au maire, Gérard Lang lui a cédé sa place pour marier l'une de ses filles. Il en était très fier. La maladie l'a empêché de finir sa vie dans son village aimé. Il est décédé le 26 juin 2015, entouré de sa famille.



Gaston Pelissier

Emile Papaix

Emile Papaix est né à Garrigues en juillet 1931. Exploitant agricole, ses domaines sont les arbres fruitiers, la vigne, les melons. Avec Simone, son épouse, il a deux enfants : Annie et Eric. Simone décède en 1978 et c'est en 1991, alors à la retraite, qu'il arrive à Paulhac avec ses enfants.

En 1997, Annie donne naissance à Marina. Emile verra grandir sa petite fille à la maison et l'emmènera souvent en ballade dans le village. Annie et Marina partent de

la maison familiale en 2005 en trouvant un logement sur Paulhac à quelques mètres de chez Emile, leur permettant ainsi d'être au quotidien avec lui.

Emile était une figure du village très estimée : il aimait discuter avec les autres. Il avait le contact facile et les Paulhacois avaient l'habitude de le rencontrer.

Emile Papaix a été victime d'un tragique accident en traversant la route du village et est décédé le 9 juillet 2015.



Emile Papaix

A ces deux familles endeuillées, la municipalité présente ses condoléances émues et les assure de leur sincère sympathie.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 09 h à 12 h.

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Janvier

- 23** Les vœux du maire
- 23** Concert Bernardo Sandoval et Serge Lopez
- 31** Thé dansant du club de l'amitié

Février

- 13** Loto de l'Amicale Laïque
- 20** Loto du club de football
- 27** Concert Abus de Souffle
- 28** Loto annuel du Club de l'Amitié

Mars

- 5** Repas de l'A.C.C.A., société de chasse
- 12** Choucroute de la Pétanque Paulhacoise
- 19** Repas animé du Comité des Fêtes

Avril

- 9** Carnaval Amicale laïque
- 9** Concert Chunquituy
- 17** Animation du club de l'amitié
- 23** Théâtre

Mai

- 21** Journée aux Monges du Club de l'Amitié
- 22** Course cycliste

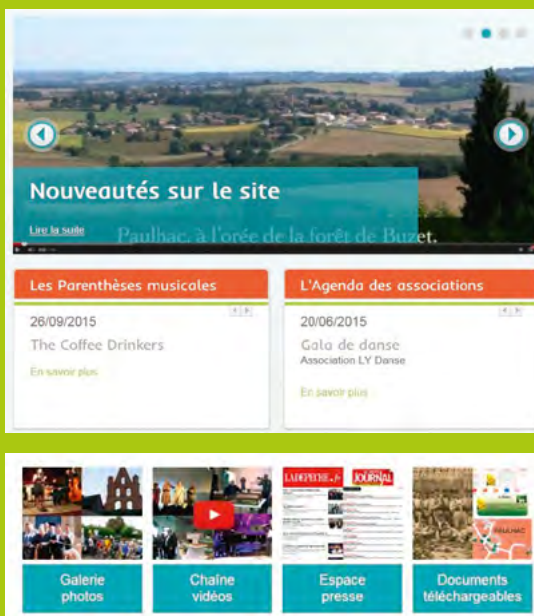
Juin

- 11** Gala de danse
- 18** Théâtre
- 21** Fête de la musique
- 22** Vide-grenier de la Pétanque Paulhacoise
- 25** Kermesse Amicale laïque

*Besoin de faire une démarche administrative ?
Envie de connaître la dernière mise à jour de l'agenda?*

*Le bon réflexe :
www.paulhac.fr*

Toute l'information de la commune et même plus en quelques clics.



**Sur le site
www.paulhac.fr
Vous retrouverez :**

- La programmation des parenthèses musicales
- La galerie photos
- La chaîne vidéos
- Les articles dans la presse

Vous pourrez télécharger ces documents :

- Agenda 21
- Bulletins municipaux
- C3G
- Cantine scolaire
- Comptes-rendus des Conseils Municipaux
- École
- Histoire de Paulhac
- PLU
- Transport

